



Bilan intermédiaire du programme « Dynamique Insertion Professionnelle » DIP2 *

Comité de pilotage ASE - 17 janvier 2020



UNION EUROPEENNE

Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Contexte

✓ **mai 2019**, la Mission Locale de Paris a répondu à l'AAP Ville de Paris dans le cadre de l'opération intitulée « Accompagnement renforcé vers l'insertion des jeunes les plus en difficulté »

✓ **2017/2018**, la MLP a déjà accueilli 659 jeunes dans le cadre du même programme, dont 216 jeunes venant du SEJM

✓ **En 2015**, la MLP a participé activement à la préfiguration du SEJM et signe un protocole de partenariat avec la prévention spécialisée. Elle participe également aux travaux du schéma dep. Protection de l'Enfance 2015-2020.



FINANCEMENTS

Un budget de 1 037 750 euros

- - 518 875 € FSE/Ville de Paris
- 518 875 € Ville de Paris

■ Les moyens dédiés

- **7 ETP** : Conseillers en insertion socio professionnelle
- **1 ETP** de coordination du programme et de l'équipe
- **1 ETP** d'assistante de gestion

- **3 prestataires** :
 - APASO
 - Mission Emploi Action
 - Cravate Solidaire

Objectifs de la DIP 2

✘ C'est quoi?

un parcours d'accompagnement spécifique, renforcé, préparatoire à l'insertion professionnelle sur une durée de 6 mois

✘ Pour qui?

Jeunes parisiens âgés de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation ou, en emploi précaire

Et

Jeunes faisant l'objet d'une mesure ASE 75 ou jeunes ayant bénéficié d'une mesure ASE 75 ou jeunes accompagnés par la prévention spécialisée

Période de mise en œuvre du programme:
Du 2/01/2019 au 31/12/2020

Objectif sur la période:

- 770 Jeunes à accompagner

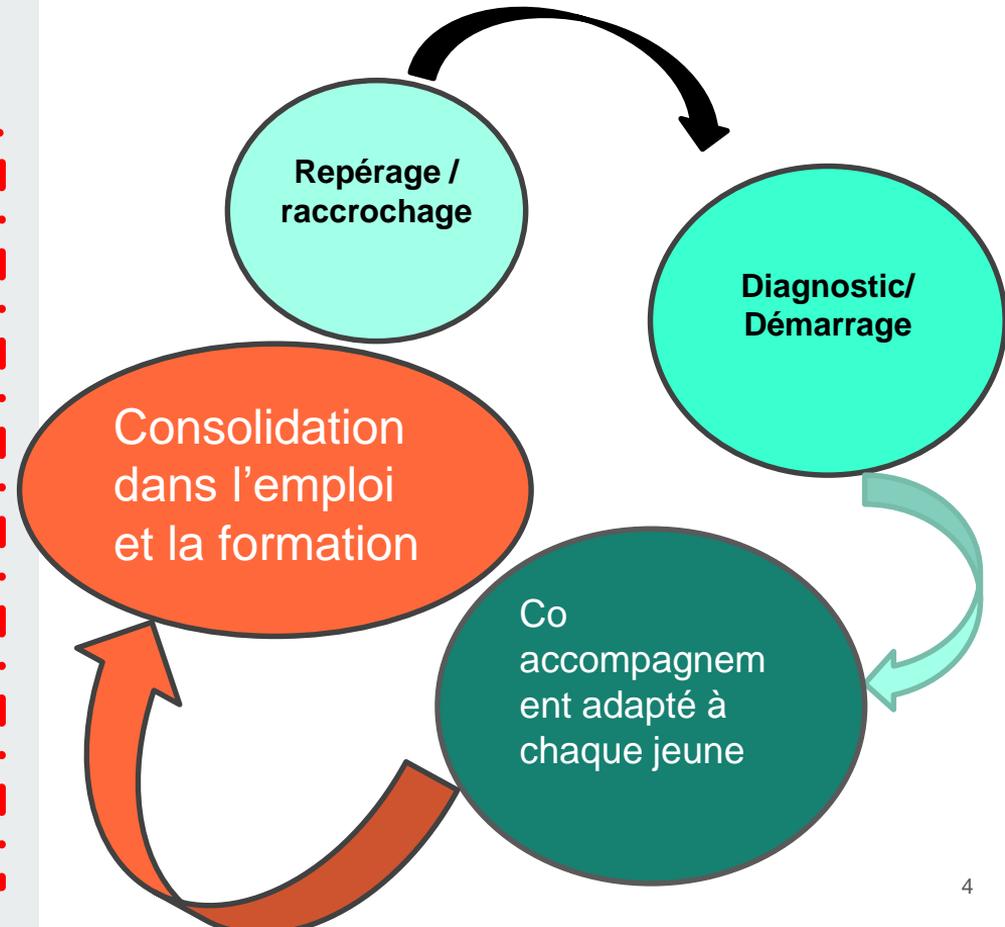
✘ Quels objectifs de l'accompagnement

- Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun
- Repérer et renforcer la mobilisation des jeunes en leur proposant des solutions adaptées
- Anticiper les fins de mesures ASE

4 phases d'intervention

Avec pour objectifs:

- Améliorer le repérage des jeunes éloignés des dispositifs d'insertion
- Prévenir les ruptures liées aux fins de prise en charge ASE
- Sécuriser les parcours des jeunes les moins autonomes pour favoriser l'accès à l'emploi et à formation
- Préparer l'accès des jeunes aux dispositifs de droit commun et aux dispositifs d'insertion tels que la Garantie Jeunes, les dispositifs « Avenir Jeunes », l'école de la deuxième chance, Epide..etc.



Les spécificités de l'approche « DIP »

Un accompagnement souple et adapté

✘ Un accueil différencié et flexible pour capter le public

- *Au SEJM*
- *Sur « les quartiers »*
- *Dans les structures d'habilités ASE*

✘ Une prise en compte immédiate de la demande du jeune

- *Qui permet une approche dynamique, une mobilisation rapide grâce à des rdv sans délais*

✘ Le co-accompagnement offre un cadre solide

- *Une approche globale, articulée avec les partenaires en co-intervention avec les travailleurs sociaux*

✘ Des prescripteurs spécifiques

- *L'Aide Sociale à l'Enfance 75*
- *La Prévention Spécialisée*
- *Les PSA, les SSP*
- *Les structures agréées par l'ASE 75*

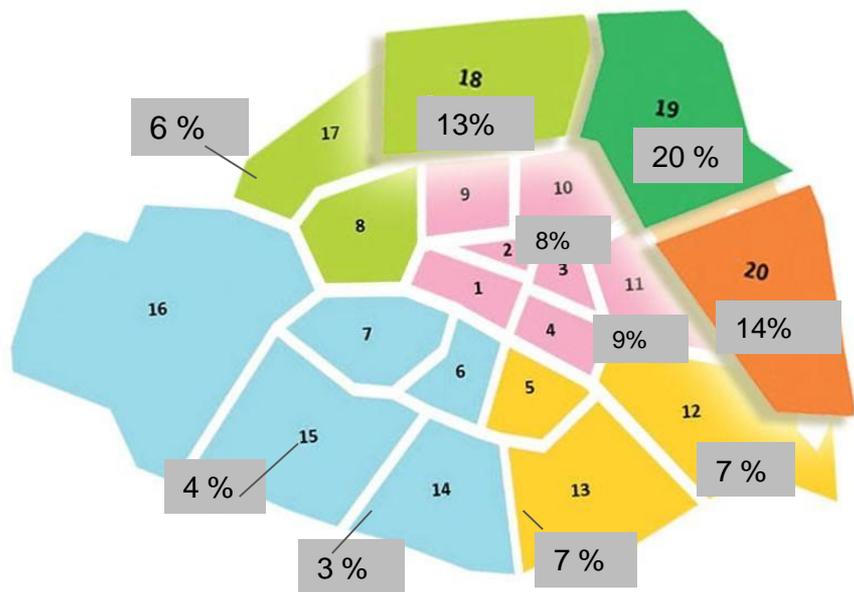
✘ Des actions collectives hors les murs

- *Adaptées aux besoins des jeunes et à proximités de leur habitation*
- *Co-animées par les CISP, les travailleurs sociaux et les prestataires « DIP »*

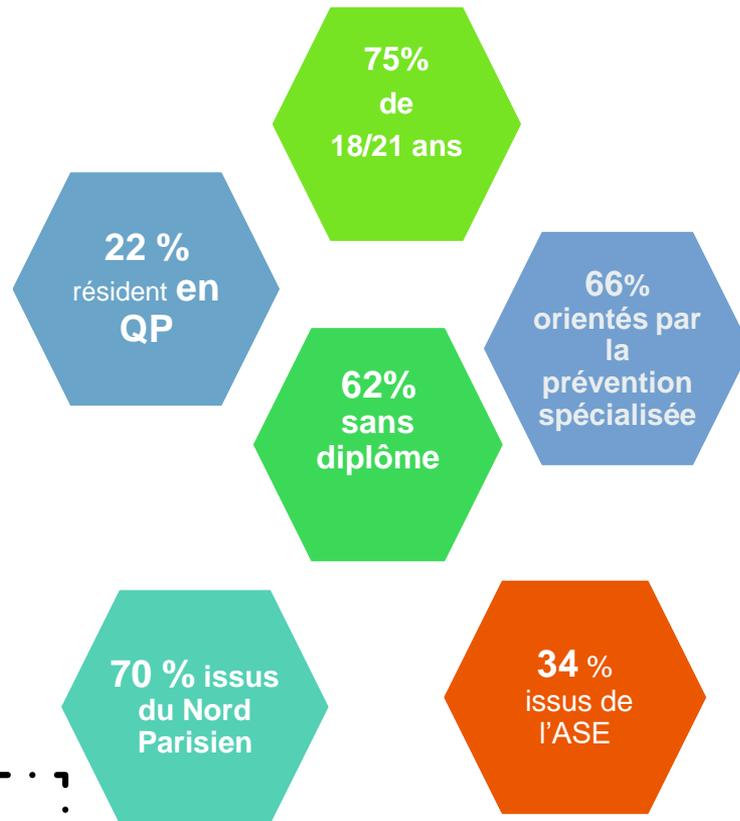
✘ Une équipe mobile: des conseillers réactifs

- *Qui vont au-devant des jeunes, sur les territoires et dans les structures*
- *Avec un téléphone portable - outil indispensable pour les conseillers*

Typologie du public DIP 2019 : 371 jeunes entrés



5% de mineurs
bénéficient de la DIP



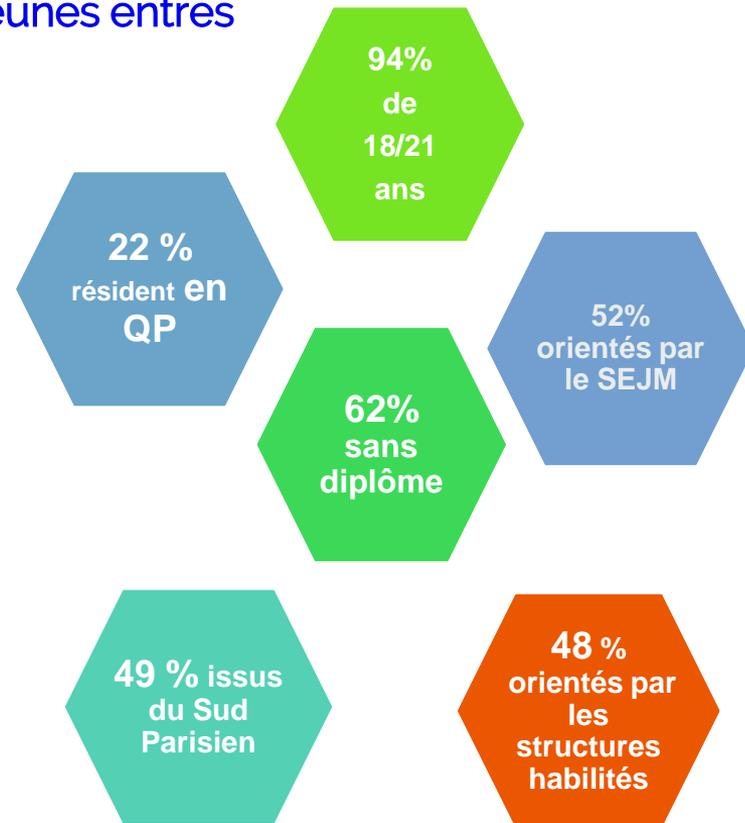
Typologie du public ASE 2019 : 124 jeunes entrés

Lieu de résidence des jeunes

49 %	Dans le Sud
30 %	Dans le Nord
21 %	Au Centre

4% de mineurs

*2 % de jeunes plus de 21 ans ,
sortant de l'ASE bénéficiant
de la DIP*



Les permanences au SEJM

- ✘ Une intervention au plus près du public et des TS

46 permanences en 2019 au SEJM

↪ 104 jeunes orientés

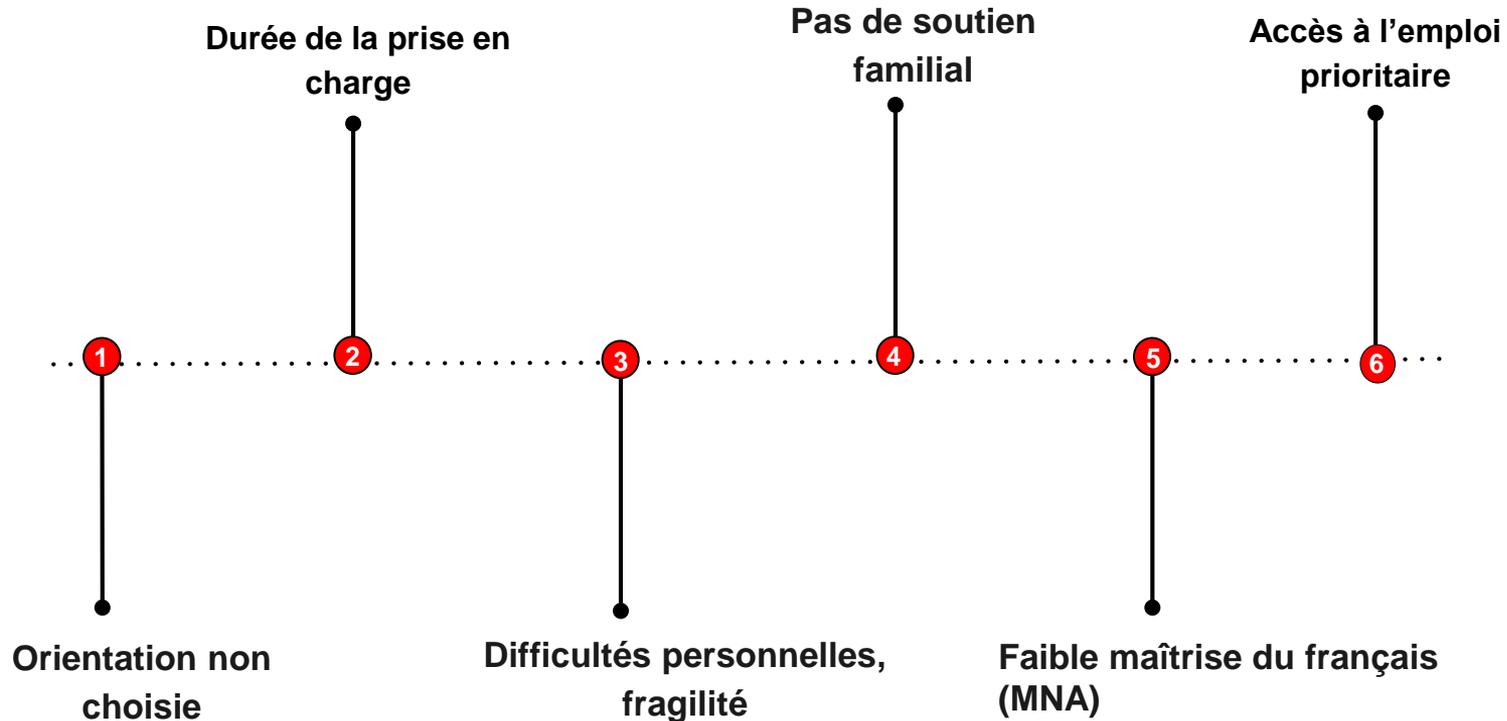
↪ 79 jeunes reçus (76% des jeunes orientés)

↪ 65 jeunes entrés en DIP (82% des jeunes reçus en premier accueil)

Elles sont assurées par les conseillers dans les locaux du SEJM le mercredi après-midi

Des permanences ponctuelles sont également tenues dans des structures habilités ASE

Les difficultés des jeunes ASE



L'offre spécifique de la DIP



Une prestation juridique

- ✓ Des permanences individuelles, hebdomadaires sur sites MLP
- ✓ Des actions collectives hors les murs



Une prestation de coaching « emploi »

- ✓ Actions de coaching individuelles et collectives hors les murs
- ✓ Préparation à l'entretien
- ✓ Immersions en entreprises
- ✓ Visites d'entreprises



Une prestation de conseil en image

- ✓ Conseil sur l'image de soi
- ✓ Simulation d'entretien
- ✓ Don de vêture
- ✓ Photo professionnelle sur CV



Les actions spécifiques

- ✗ **Des permanences au SEJM**
 - ✓ Une permanence hebdomadaire d'une demi journée dans les locaux du **Secteur Éducatif des Jeunes Majeurs**
- ✗ **Des permanences et des actions hors les murs**
 - ✓ Permanences et ateliers délocalisés sur les quartiers ou structures ASE
 - ✓ Visites de chantiers éducatifs
 - ✓ Tours de rue
- ✗ **Actions découverte du monde professionnel**
 - ✓ Atelier préparatoire à l'emploi, immersions, visites d'entreprises et mise en relation avec des recruteurs
- ✗ **Les permanences juridiques d'accès au droit**
 - ✓ 6 permanences individuelles (1/2 journée) par mois sur site par un juriste de l'APASO
 - ✓ Des interventions du juriste en collectif hors les murs
- ✗ **Rencontres favorisant l'interconnaissance et les projets**
 - ✓ Structures habilitées ASE
 - ✓ Locaux de la prévention spécialisée
 - ✓ Équipements « jeunesse » et équipements sportifs
- ✗ **Soutien à la subsistance et mobilité**
 - ✓ Ticket de métro
 - ✓ Chèque ticket service

Situation des jeunes sortis de la DIP

Premiers résultats



371 jeunes accompagnés en 2019

- ↳ 131 jeunes sortis
- ☞ 25 % en emploi
- ☞ 17 % en formation
- ☞ 34 % en Garantie Jeunes

Soit 24 % de sortis en qualité de Demandeurs d'Emploi



124 jeunes accompagnés en 2019

- ↳ 41 jeunes ASE sortis
- ☞ 41 % en emploi
- ☞ 15 % en formation
- ☞ 20 % en Garantie Jeunes

Soit 24 % de sortis en qualité de Demandeurs d'Emploi

Les perspectives à venir

Des modalités partenariales au financement après 2020

✗ La nécessaire formalisation du partenariat

- ❑ Le SEJM
- ❑ Le SEMNA
- ❑ Les secteurs mineurs ASE
- ❑ ADEMIE

⇒ Rencontre des secteurs mineurs
 ⇒ Expérimentation avec le SEMNA
 ⇒ Mise en place d'action collective au sein des structures habilités
 => Réflexion sur la mise en place d'un référentiel commun d'intervention



✗ Les enjeux de pérennisation

⇒ Participation à la réflexion du nouveau schéma départementale de prévention et de protection de l'enfance 2020- 2024, dans le cadre de l'axe insertion

⇒ Proposition d'y inscrire la DIP comme l'outil d'accès à l'insertion à la disposition de tous les jeunes de 16/21 ans relevant de l'ASE

Echanges

Merci de votre attention



**MISSION
LOCALE
DE PARIS**